



# **MICROTEL MULTIMEDIA**

**Confédération Française des Fédérations  
et Associations de Microinformatique,  
Télématique, Réseaux et Multimédia.**  
**187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME**  
[www.microtel-clubs.fr](http://www.microtel-clubs.fr)  
[microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

## **Assemblée générale mardi 5 mai 2020**

### **Ordre du jour:**

1. Rapport Moral 2019
2. Rapport financier 2019
3. Projets 2020
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

Avant d'ouvrir officiellement les travaux de l'Assemblée Générale, le Président demande aux participants d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents des associations décédés depuis la dernière Assemblée Générale, et en particulier notre ami Alain Chauvaud qui avait participé à la fondation de la Confédération et fait partie du Bureau jusqu'à son décès le 7 septembre 2019 et qui avait illuminé de sa moustache frétilante toutes les Rencontres annuelles auxquelles il avait participé activement.

Comme vous le savez, notre assemblée générale devait initialement se tenir le dimanche 22 mars 2020 à 9h30, sur le site des Rencontres Nationales, à Sweet-Home - 62 Avenue Charles de Gaule 14390 CABOURG ; la pandémie de Covid 19 qui sévit nous à contraint de reporter les rencontres l'année prochaine sur le même site du 25 au 28 mars 2021 avec l'accord du site d'hébergement.

Une solution technique de remplacement a été mise en place avec le concours de l'équipe technique, permettant aux membres du Conseil d'Administration, aux responsables de clubs et aux personnes qui s'étaient inscrites à Cabourg d'assister en audioconférence à l'Assemblée Générale qui après réglages à débuté à 18h30, les textes des résolutions ayant été préalablement adressés à l'ensemble des associations affiliées à la Confédération par courriel dans les délais statutaires, en séance il est fait référence à cet envoi.

Nombre d'associations présentes ou représentées = 34, nombre d'adhérents présents ou représentés = **2105** ; Quorum = **1053**. *Nombre maximum de pouvoir pouvant être détenus par représentant = 632.*

### **1. RAPPORT MORAL 2019**

Le président présente le rapport moral.

Après plus de quarante ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Quarante ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi des règles intangibles.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces quarante années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règnent le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est toujours que cela.

Plus de quarante ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2019 a été la vingt-deuxième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée très marginalement par les intérêts du livret.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minime prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la septième année l'organisation des Rencontres Nationales. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club, que tous ceux qui ont contribué à cette réussite en soient remerciés.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats. Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

Elles se sont tenues du 28 au 31 Mars 2019 à La Chataigneraie - Route André Mouly 15600 MAURS LA JOLIE, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif. Notre assemblée générale a eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2019 par le Club « Libre en Poche », un des plus petits clubs de notre confédération. Ce club a préparé le challenge 2020, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui devait nous accueillir aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ?

Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité. Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

François LECLUSE pour l'organisation du Challenge.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ, Jean SAQUET et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral. Jacques GOLDSCHNEIDER et Philippe MANGON, pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Jean SAQUET, Valérie VAURÉS et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat. Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD † pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

**Résolution N° 1 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport Moral.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2019**

Le trésorier présente le rapport financier 2019.

COMPTE D'EXPLOITATION 2019			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 761,69 €	Inscriptions Rencontres Nationales	13 842,00 €
Eau & Assainissement	10,47 €	Participations Fédérations & Clubs	1 000,00 €
Electricité	299,55 €	Cotisations-Adhésions (2044)	2 452,60 €
Fournitures	194,23 €	Intérêts Livret	144,25 €
Noms de Domaines	72,00 €		
Rencontres Nationales	13 756,00 €		
Subventions Lots du Challenge	1 013,27 €		
Frais Bancaires	6,70 €		
Excédent d'exploitation	324,94 €		
<b>TOTAL</b>	<b>17 438,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 438,85 €</b>

Les faibles écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont abouti à un léger excédent d'exploitation.

Le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2018			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	199,26 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	17 818,57 €
LIVRET	17 944,25 €	RESULTAT	324,94 €
<b>TOTAL :</b>	<b>18 143,51 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>18 143,51 €</b>

**Résolution N° 2 : L'Assemblée Générale donne quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion 2019.**

### **3. COTISATION CONFEDERALE 2020 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2020.

BUDGET PREVISIONNEL 2020			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 800,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	15 000,00 €
Eau & Assainissement	50,00 €	Cotisations-Adhésions	2 400,00 €
Electricité	300,00 €	Intérêts Livret	150,00 €
Noms de domaine	100,00 €		
Fournitures	300,00 €		
Rencontres Nationales	15 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>17 550,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 550,00 €</b>

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**Résolution N° 3 : L'Assemblée Générale approuve quitus à l'unanimité le montant de la cotisation confédérale 2020 et le Budget Prévisionnel 2020.**

### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie les membres sortants d'avoir bien voulu renouveler leur engagement.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

<b>Constantin</b>	<b>ANGHELIDI</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Denis</b>	<b>BERTHOZ</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Yves</b>	<b>CARTERON</b>	Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques</b>	<b>CHABERT</b>	Trésorier de la Fédération Charentes Poitou
<b>Didier</b>	<b>CLERMONTÉ</b>	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Jacques</b>	<b>GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Philippe</b>	<b>MANGON</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>François</b>	<b>LÉCLUSE</b>	Président de Libre En Poche
<b>Robert</b>	<b>POIRIER</b>	Vice-Président d'Amiposte 36 Châteauroux
<b>Pierre</b>	<b>PUHARRÉ</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean</b>	<b>SAQUET</b>	Trésorier de la Fédération Normande
<b>Marie-Claude</b>	<b>SZEKANY</b>	Membre du Bureau Collégial Microtel Montélier
<b>Annie</b>	<b>THEODET</b>	Vice-Présidente du Cimas Saran
<b>Valérie</b>	<b>VAURES</b>	Animatrice du Microtel Toulousain
<b>Ginette</b>	<b>VIDAL</b>	Secrétaire du Microtel Toulousain
<b>Antoine</b>	<b>VIEL</b>	Secrétaire de la Fédération Normande

**Résolution N° 4 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste de candidats présentée.**

## **5. INFORMATIONS**

Après l'adoption des résolutions soumises à l'Assemblée Générale, le Président indique que compte tenu des difficultés rencontrées pour réunir physiquement les représentants des associations et les personnes intéressées par le déroulement de l'Assemblée Générale, il convient de profiter de l'audioconférence mise en place pour permettre à chaque représentant de club, et s'ils le souhaitent les autres auditeurs, de faire le point sur la situation actuelle et les perspectives envisagées.

D'une façon générale tous les clubs ont interrompu leurs activités dans leurs locaux, beaucoup de locaux étant situés au sein de structures communales ou publiques qui ont été fermées d'office.

Il est peu prévu de reprise d'activité immédiate après la 1<sup>ère</sup> phase de confinement et une majorité de structures espèrent pouvoir redémarrer leurs activités après la période d'été si cela est possible et si les contraintes imposées le permettent, avec des réflexions sur la mise en place de modes de fonctionnements différents ou allégés, quelques activités à distance se maintiennent mais de façon marginale, surtout entre responsables et animateurs pour conserver un minimum de liens.

Différentes formes de modulations tarifaires liées à la période d'inactivité forcée sont envisagées en fonction des modalités différenciées selon les structures, mais sans généralisation, l'objectif étant de pouvoir relancer une activité dans les meilleures conditions et en pouvant satisfaire les différents publics de chacune des structures.

Habituellement la remise des Prix du Challenge s'effectuait lors du dîner de gala des Rencontres Nationales, celles-ci étant reportées d'un an, il était prévu de faire une remise des prix en audioconférence avec présentation de vidéos et commentaires des organisateurs du Challenge et expressions des lauréats le lundi 4 mai 2020, mais la machine mise en place en urgence à distance, n'a pas pu supporter à la fois la cinquantaine de personnes inscrites (avec micro) et la diffusion des vidéos et elle a cessé de fonctionner avec impossibilité de pouvoir la relancer rapidement.

Cet échec à toutefois permis à une partie des personnes qui s'étaient inscrites de se reporter sur la solution de secours envisagée, en audioconférence, mais sans possibilité de pouvoir diffuser les vidéos, et de tester avec succès l'outil d'audioconférence qui a permis le lendemain la tenue de l'assemblée générale.

L'équipe technique étudiera une nouvelle modalité pour la remise des prix dans un délai raisonnable, afin de permettre aux clubs de connaître le palmarès et au club vainqueur de préparer le nouveau challenge.

Les prochaines rencontres nationales auront lieu du 25 au 28 mars 2021, à Sweet-Home - 62 Avenue Charles de Gaulle 14390 CABOURG. Les acomptes versés à centre de vacances s'ajoutent au bilan de l'exercice 2020, car ils seront utilisés sur l'exercice 2021.

Les rencontres nationales suivantes devraient se tenir du 24 au 27 mars 2022, au Village de Vacances « La Saulaie » 37310 Chédigny.

Le président informe l'Assemblée Générale que le Conseil d'Administration a très légèrement modifié la composition du Bureau pour faciliter les missions de chacun et garantir la pérennité de la Confédération (ce qui n'est pas superflu en cette période de pandémie) :

Jean-Jacques CHABERT – Président, Jacques GOLDSCHNEIDER - Vice-Président, Antoine VIEIL - Vice-Président, Valérie VAURES - Secrétaire, Yves CARTERON - Secrétaire Adjoint, Pierre PUHARRÉ - Trésorier  
Philippe MANGON - Webmaster, François LÉCLUSE - Directeur Technique, Jean SAQUET - Directeur Technique Adjoint, Didier CLERMONTÉ - Directeur Technique Adjoint.

Le président remercie tous les participants de la bonne tenue de l'assemblée générale qui s'est déroulée dans des conditions exceptionnelles avec une très grande attention et dans une ambiance sereine et très attentive, et il clôt la séance à 20h

Le Président :



Jean-Jacques CHABERT

La Secrétaire :



Valérie VAURES